



Les décisions du Bureau en bref

15 novembre 2017

Parc naturel régional du Pilat 15 novembre 2017

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

ACTUALITE DES GROUPES DE TRAVAIL ANIMES PAR LE PARC :

- La Commission Eco-citoyenneté s'est réunie le 21 septembre 2017 pour faire le bilan des actions 2017 et présenter les actions envisagées pour l'année 2018. Dans le cadre de l'appel à projet Changer d'ère en direction des associations ou collectifs, les 6 projets qui avaient été retenus par le Groupe de travail Changer d'ère ont finalement tous pu bénéficier d'un soutien financier. En matière d'action culturelle, les nouvelles orientations pour l'année 2018 ont été présentées. Les acteurs culturels prêts à s'engager aux côtés du Parc dans cette nouvelle programmation sont l'APSOAR, Jazz au Sommet et Les Bravos de la Nuit.
- Le groupe de travail Education s'est réuni le 18 octobre 2017 pour sélectionner les écoles candidates au programme d'éducation pour l'année scolaire 2017-2018. Cette année, 92 dossiers ont été reçus (73 l'an dernier et 104 l'année précédente). Le programme bénéficie cette année, en plus des soutiens financiers potentiels de la Région et du Département de la Loire, du mécénat financier de l'ASSE Coeur Vert et du mécénat de compétences des Fédérations des Chasseurs de la Loire et du Rhône. Au regard de l'enveloppe financière disponible, 55 classes ont pu être retenues.

DEMANDES DE FINANCEMENT POUR DES ACTIONS SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DU PARC DU PILAT :

Le Bureau a validé :

- la demande de subvention auprès de l'Union européenne (via la Région) pour le fonctionnement en 2018 de la cellule d'ingénierie qui pilote administrativement le programme LEADER
- les demandes de subvention auprès de l'Union européenne (via la Région) au titre du programme LEADER et auprès du Département de la Loire pour l'animation d'actions en matière d'agro-écologie en 2018
- les demandes de subvention auprès de l'État (Ministère de la Transition écologique et solidaire) et auprès du Département de la Loire pour l'animation en 2018 de l'observatoire participatif de la biodiversité
- les demandes de subvention auprès de l'État (DRAC) et de l'Union européenne (via la Région) dans le cadre du programme LEADER pour le projet de captation, transmission et innovation autour des savoir-faire textiles

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau a validé un avenant à la convention avec le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire pour l'établissement des dossiers CNRACL du personnel du Parc pour l'année 2018.

DÉBATS SANS DÉLIBÉRATION

Le Bureau a débattu :

- sur la gouvernance du Parc qui a été remise en question par des élus lors de la dernière réunion du Conseil syndical suite au vote défavorable du Bureau relatif au projet éolien porté par la SAS des Ailes de Taillard
- sur les orientations budgétaires afin que les élus aient un premier éclairage sur la situation financière prévisionnelle du Parc qui fera l'objet de la prochaine réunion du Conseil syndical.

POINTS D'INFORMATION

- Bilan de l'événement organisé du 12 au 15 octobre à Bercy Village (Paris) à l'occasion des 50 ans des Parcs : Chacun des 51 Parcs naturels régionaux de France a pu ainsi présenter son territoire et ses produits aux parisiens. 20 000 personnes au total sont venues à cet événement. Deux producteurs de Rigotte étaient présents sur le stand du Parc du Pilat et ont vendu les 600 rigottes qui avaient été amenées. La documentation sur l'offre touristique « Pilat sans voiture » préparée par la Maison du Tourisme a rencontré un grand succès. A noter que le Parc a également promu les vins du Pilat au travers d'une dégustation et de la mise à disposition de la documentation réalisée dans le cadre de l'opération Vignoble et Découverte.
- Événements organisés dans le cadre du projet Pilat Textile : A l'occasion de la sortie du livre de Michel REDON intitulé « L'Industrie du Textile dans la Loire – La mutation », le Parc organise, en lien avec la Maison des Tresses et Lacets, une conférence le 1er décembre à La Terrasse sur Dorlay et, en lien avec le Moulinage des Rivières, une autre conférence le 9 décembre à Pélussin.



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr